

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sarrebourg, le 2 octobre 2021

Six nouveaux lauréats « Territoires engagés pour la nature » Grand Est ont été distingués par le collectif régional en faveur de la biodiversité.

Ce programme aspire soutenir et amplifier les dynamiques à l'œuvre dans les territoires mais aussi à engager durablement et efficacement les collectivités en faveur de la biodiversité.



Cette cérémonie, co-organisée avec le [Fonds de Dotation Sainte-Croix Biodiversité](#), dans le cadre d'un événement dédié à la biodiversité ce samedi 2 octobre 2021 à l'Espace « Le Lorrain » de Sarrebourg (57), a mis en lumière les initiatives portées par :

- [l'Eurométropole de Strasbourg](#) (67)
- [la Ville de Strasbourg](#) (67)
- [la Commune de Warnécourt](#) (08)
- [la Commune de Val de Vesle](#) (51)
- [la Commune de Serzy et Prin](#) (51)
- [le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de Sarrebourg](#) (57)

L'initiative « [Territoires engagés pour la nature](#) » (TEN) vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité portés par des collectivités locales. Cet échelon est déterminant pour répondre aux enjeux et aux spécificités de chaque territoire. **Ce programme national est mis en œuvre et animé par la Région et l'Office français de la biodiversité (OFB) pour le territoire du Grand Est. Il s'adresse aux collectivités qui s'engagent à travers des plans d'actions concrets, réalistes et adaptés pour la préservation de la biodiversité.** Pour réaliser ces projets, elles peuvent s'appuyer sur l'animation faite par la Région et l'OFB, les acteurs de terrains (associations, Parcs Naturels, etc.) ainsi que les nombreux spécialistes de l'environnement (la Ligue pour la Protection des Oiseaux, le Conservatoire d'Espace Naturel, etc.). Elles bénéficient également de soutiens financiers dont ceux proposés par le collectif régional de coopération¹ qui porte et anime des politiques publiques en faveur de la biodiversité (cf. détails en page 8).

Les « [Territoires engagés pour la nature](#) », appelées à s'amplifier (objectif de 100 à horizon 2027 dans le cadre de la [Stratégie Régionale Biodiversité](#)), sont un des leviers de sensibilisation et d'action déployé par le collectif régional.

Ce programme joue également le rôle de lien entre différentes démarches existantes sur la biodiversité dans le Grand Est. Il met notamment en valeur les actions exemplaires des collectivités sur des thématiques dédiées tels que : « [Commune nature](#) » (pour lequel une quatrième libellule sera décernée à l'automne 2021²), « [Territoire à énergie positive pour la croissance verte](#) », « [Capitale Française de la Biodiversité](#) », la candidature aux appels à projets « Trame Verte et Bleue » ou encore les « Filières agricoles respectueuses de la ressource en eau ». Ces démarches constituent autant d'expériences enrichissantes pour les collectivités appelées à se mobiliser comme les futurs « Territoires engagés pour la nature ».

Découvrez en annexe les actions lauréates

Plus d'infos sur le programme : engagespourlanature/ofb.fr

¹ Composé de la Région, l'Etat, l'OFB et les agences de l'eau Seine-Normandie, Rhône Méditerranée Corse et Rhin-Meuse

² Les cérémonies auront lieu le 23 novembre en Alsace, le 25 en Lorraine et le 2 décembre en Champagne-Ardenne



Fiche d'identité

Strasbourg.eu
eurométropole

STRUCTURE

Eurométropole de Strasbourg

TYPE DE COLLECTIVITE

Métropole (505 916 hab)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2020



AUTRES LABELS

- Meilleure communauté urbaine et d'agglomération pour la biodiversité 2012 (Biodiversité et citoyenneté)
- Finaliste EGCA 2021
- 5 libellules CFB

Contact

Eurométropole de Strasbourg
Mina CHARNAUX – Nature en ville
1 Parc de l'Etoile, 67076 STRASBOURG
www.strasbourg.eu



Territoire

Cœur de vie du bassin rhénan et de l'Alsace, riche d'un territoire de 33 communes, l'Eurométropole de Strasbourg occupe une position stratégique, entre France et Allemagne, à l'épicentre de l'Europe. L'Eurométropole de Strasbourg présente un territoire équilibré entre espaces de nature, agriculture et espaces urbanisés. Son PLUi, adopté en 2016, inclut au mieux cette pluralité dans son règlement écrit comme graphique (800 ha reclassés en zone A et N) ainsi que dans une OAP Trame Verte et Bleue.

Enjeux territoriaux

Pour l'Eurométropole de Strasbourg, favoriser la biodiversité dans le quotidien, c'est à la fois permettre à la flore et à la faune de se développer, mais aussi servir les enjeux de bien-être, de qualité de l'air, de préservation des ressources en eau, de lutte contre le changement climatique. La biodiversité fait l'objet de la mobilisation de nombreux acteurs locaux : communes, entreprises, bailleurs sociaux, aménageurs, associations, organismes publics comme citoyens. Parmi les projets développés, la charte partenariale « Tous unis pour plus de biodiversité », la restauration de la trame verte et bleue avec les acteurs locaux, le soutien à la filière Végétal local, le développement des sciences participatives sur son territoire et son soutien à la transition écologique de l'agriculture, notamment sur les périmètres de captages, avec la Chambre d'Agriculture et Bio en Grand Est et à venir dans le cadre de PSE.

Résumé du plan d'actions

La collectivité a candidaté à TEN sur la base de ses nombreuses actions et nombreux partenariats en faveur de la biodiversité sur l'espace urbain, agricole et naturel.





Fiche d'identité

Strasbourg.eu

STRUCTURE

Ville de Strasbourg

TYPE DE COLLECTIVITE

Commune (289 731hab)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2020

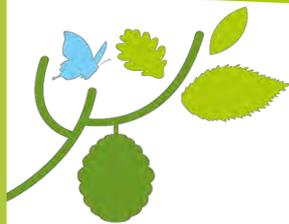


AUTRES LABELS

- Commune nature niveau 3
- Capitale française de la biodiversité « agriculture 2014 »
- Meilleure grande ville pour la biodiversité 2013, 2017
- Label Ecojardin pour tous les grands parcs

Contact

Ville de Strasbourg
Mina CHARNAUX, Nature en ville
1 Parc de l'Etoile, 67076 STRASBOURG
www.strasbourg.eu



Territoire

Cœur de vie du bassin rhénan et de l'Alsace, Strasbourg occupe une position stratégique, entre France et Allemagne, à l'épicentre de l'Europe. Strasbourg est la seule ville d'Europe à disposer de plusieurs forêts périurbaines de type alluviales sur son territoire. Les trois massifs forestiers (Neuhof-Illkirch, Robertsau et Rohrschollen) présentent une richesse de 70 à 80 espèces ligneuses (arbres, arbustes, lianes) et sont classés Réserves Naturelles Nationales dont les services de la collectivité sont gestionnaires.

Enjeux territoriaux

Pour la ville de Strasbourg, favoriser la biodiversité dans le quotidien, c'est à la fois permettre à la flore et à la faune de se développer, mais aussi servir les enjeux de bien-être, de qualité de l'air, de préservation des ressources en eau, de lutte contre le changement climatique. La collectivité met en place des projets remarquables pour redonner toute sa place à la biodiversité. Parmi eux, la démarche Strasbourg ça pousse, la gestion de ses RNN, la labellisation de 5 espaces publics en Refuges LPO ou encore la labellisation EcoJardin de tous les grands parcs strasbourgeois. Le Plan Canopée adopté été 2020 et le grand plan de déminéralisation lancé dans la foulée des espaces publics, cours d'écoles et rues scolaires viennent s'ajouter à ces actions historiques, ainsi que de nouveaux sujets tels que la trame nocturne, l'animal en ville et la démarche ceinture verte.

Résumé du plan d'actions

La ville a candidaté à TEN sur la base de ses nombreuses actions et partenariats en faveur de la biodiversité.





WARNECOURT

**TERRITOIRES
ENGAGÉS**
pour la
NATURE

Un dispositif du plan



Fiche d'identité

STRUCTURE

Warnécourt

TYPE DE COLLECTIVITE

Commune rurale (389 habitants)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2020



AUTRES LABELS

Commune nature niveau 3 depuis
2014, Label villes et villages
étoilés, label villes et villages
fleuris.

Contact

Mairie de Warnécourt : Nicolas Poiret,
Maire
2 rue Lauveau, 08 090 Warnécourt
Tél: 03 24 57 09 81
www.warnecourt.fr



Territoire

Commune rurale à 170 m d'altitude, Warnécourt est situé dans le département des Ardennes, entre les plateaux du Dogger et la dépression péri-ardennaise. La commune appartient à la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises.

Enjeux territoriaux

A Warnécourt, la municipalité montre l'exemple et accompagne ses habitants et visiteurs dans une démarche environnementale construite et suivie depuis plusieurs années.

Les espaces de biodiversité recensés sont préservés par : l'extinction de l'éclairage la nuit, la démarche « zéro-phyto » dans le traitement des espaces publics, la plantation de haies et d'arbres fruitiers, la pose de nichoirs, l'accompagnement des habitants dans ces démarches environnementales, la réalisation d'un assainissement collectif vers une station d'épuration végétale, un arrosage avec l'eau des fontaines, des surfaces de stationnement perméables favorisant l'imprégnation de l'eau de pluie, et tant d'autres actions.

Résumé du plan d'actions

La commune a candidaté à TEN sur la base de ses actions en faveur de la biodiversité, de son projet dans le cadre de l'Appel à projets trame verte et bleue avec la LPO, ainsi que de ses projets de sentier botanique à vocation pédagogique et d'animation autour du verger.





Fiche d'identité

STRUCTURE
Val-de-Vesle

TYPE DE COLLECTIVITE
Commune rurale (922 hab)

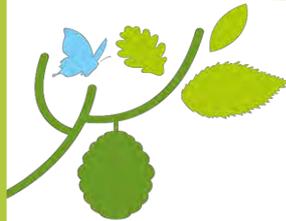
LABEL
Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2020



AUTRES LABELS
Commune nature niveau 2

Contact

Mairie de Val-de-Vesle : Serge HIET
Maire
serge.hiet@wanadoo.fr
16 rue du Général de Gaulle
51360 VAL DE VESLE
Tél: 03 26 03 91 18
www.valdevesle.fr



Territoire

Val-de-Vesle fait partie d'une des plus grandes régions naturelles du Grand Est, la Champagne crayeuse.

Grâce à sa vaste étendue, ses rivières (Vesle et Prosne), son marais (site Natura 2000), ses parcs et ses arbres remarquables, la Commune est dotée d'un riche patrimoine naturel pour lequel de nombreuses actions sont mises en œuvre dans un objectif de préservation et de valorisation.

Enjeux territoriaux

La commune détient plus de 170 ha de terres agricoles en pleine propriété. Une réflexion est engagée quant à une stratégie foncière pour répondre aux enjeux environnementaux. La biodiversité est un enjeu prioritaire pour la commune.

De nombreuses actions ont été réalisées pour préserver le patrimoine naturel et valoriser la biodiversité auprès des habitants et les impliquer dans la démarche, comme la création d'un parc paysager et de sentes piétonnes, l'aménagement du jardin de la biodiversité, la mise en place d'une trame noire, le renforcement des trames vertes et bleues par la mise en place d'un réseau de mares, par la plantation de haies et la création de 4 vergers communaux. Aussi, la commune a pour objectif de restaurer et sanctuariser la zone humide du Marais remarquable de Courmelois dans le prochain PLU Intercommunal.

Résumé du plan d'actions

La commune a candidaté à TEN sur la base de ses nombreuses actions en faveur de la biodiversité, de son projet dans le cadre de l'Appel à projets trame verte et bleue avec la LPO.





SERZY ET PRIN

**TERRITOIRES
ENGAGÉS**
pour la
NATURE

Un dispositif du plan



**BIODIVERSITÉ.
TOUS VIVANTS !**

Fiche d'identité

STRUCTURE

Commune de Serzy et Prin

TYPE DE COLLECTIVITE

Commune rurale (204 hab)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2020



AUTRES LABELS

Trophée Eco Défis 51 en 2019

Contact

Mairie de Serzy et Prin : Franck BAILLY

Maire

5 rue Tambour, 51170 Serzy et Prin

Tél: 03 26 97 40 98

www.serzyetprin.fr



Territoire

Petite commune du nord-est de la France, située dans le département de la Marne et de la région Champagne-Ardenne. Elle fait partie de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Enjeux territoriaux

En partenariat avec la LPO, la commune de Serzy et Prin mène un projet d'aménagement de son territoire dans le cadre de l'Appel à projets en faveur des trames vertes et bleues de la région Grand Est. A ce titre, de nombreuses actions ont été entreprises: inventaire communal de la biodiversité végétale, réalisation de nichoirs avec les enfants, plantation de vergers et d'arbres fruitiers, création de haies, valorisation des mares, mise en place d'un fauchage raisonné en bord des routes...

La commune souhaite désormais poursuivre son action par la création d'un sentier botanique à vocation pédagogique.

Résumé du plan d'actions

La commune a candidaté à TEN sur la base de ses actions en faveur de la biodiversité, de son projet dans le cadre de l'Appel à projets trame verte et bleue avec la LPO.





Fiche d'identité

STRUCTURE

PETR Pays de Sarrebourg

TYPE DE COLLECTIVITE

Syndicat mixte (68 592 habitants)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2020

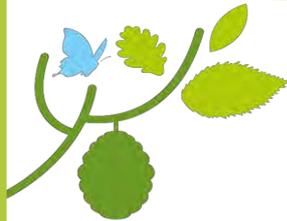


AUTRES LABELS

Territoire « Zéro Déchets Zéro
Gaspillage »

Contact

PETR Pays de Sarrebourg
Emmanuel FURTEAU
Chargé de projet Réserve de Biosphère
e.furteau@pays-sarrebourg.fr
Salle des fêtes, Place du marché,
57400 SARREBOURG
Tél: 03 24 57 09 81
www.pays-sarrebourg.com



Territoire

le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Sarrebourg est composé de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud et de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg. 13 communes sur 102 communes du Pays de Sarrebourg font partie du Parc naturel Régional de Lorraine. Le Pays de Sarrebourg présente des entités environnementales, patrimoniales et paysagères très diverses et d'un grand intérêt reconnu au niveau européen. L'eau et la forêt vosgienne représentent un lien commun à l'ensemble du territoire, avec la plupart de ces espaces naturels sous protection, dont 5 sites Natura 2000 protégeant les cœurs de biodiversité du territoire.

Enjeux territoriaux

Territoire dynamique qui axe son développement autour de son patrimoine naturel, le Pays de Sarrebourg a entrepris de nombreuses actions transversales (reconversion des friches, protection des espaces naturels, développement durable, EEDD...) tout en impulsant des partenariats locaux intéressants notamment avec le CEN Lorraine et le PNR Lorraine.

Le Plan Alimentaire Territorial du Pays de Sarrebourg a démarré en 2020. Ses objectifs seront d'étudier la faisabilité de la mise en place de circuits courts et de valoriser les agriculteurs du territoire. La reconnaissance de la CCSMS comme "Territoire à énergie positive et croissante Verte" et l'acquisition d'un engin porte-outil destiné à l'entretien écologique des espaces verts intercommunaux, l'aménagement du pôle d'échange multimodale de la gare de Sarrebourg et l'inauguration de 3 sentiers « Nature de la Trame Verte et Bleue » sont autant d'actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Résumé du plan d'actions

Le Pays de Sarrebourg a candidaté à TEN sur la base de ses actions en faveur de la biodiversité, en s'appuyant sur le programme Trames vertes et bleues et en développant son ambitieux projet de devenir la Réserve de biosphère UNESCO de Moselle Sud.



Un collectif régional pour relever les défis de la biodiversité en Grand Est

Le collectif régional anime la stratégie régionale pour la biodiversité du Grand Est.

Il est composé de la Région Grand Est, de l'Etat, de l'Office français de la biodiversité et des agences de l'eau Seine-Normandie, Rhône-Méditerranée Corse et Rhin-Meuse.

Ces partenaires ont souhaité, pour plus d'efficacité, unir leurs efforts et leurs moyens au sein d'un **collectif régional** de coopération pour porter et faire converger les politiques publiques en faveur de la biodiversité. Cette coopération permet de renforcer les missions de services publics dont ils ont la responsabilité en vue d'atteindre les objectifs qu'ils ont en commun pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Depuis 2017, le collectif coordonne les moyens financiers et humains de chacune des structures pour optimiser la mise en œuvre d'actions en faveur de la « trame verte et bleue » et de la biodiversité plus généralement sur le territoire régional en organisant un **Appel à Projets Trame Verte et Bleue**. Celui-ci vient en soutien des projets territoriaux ou démonstratifs mobilisant des partenariats pour la mise en œuvre de programmes d'actions de création et/ou de restauration de continuités écologiques.

Depuis 2017, ce sont déjà près de 118 opérations qui ont été soutenues, pour un montant de près de 13 millions d'euros d'aides avec un financement porté à 48% par les Agences de l'eau, 42% par la Région et 10% pour l'Etat.

Les projets retenus sont portés majoritairement par les collectivités et les associations. Au fil des éditions, les opérations soutenues ont permis la mise en œuvre de réels projets de territoire autour de la préservation de la trame verte et bleue locale ou plus généralement de la reconquête de leur patrimoine naturel, du paysage et de la biodiversité associée.

Cet appel à projets complète ainsi parfaitement le programme Territoires engagés pour la nature. Il constitue un outil financier particulièrement adapté pour ces projets de territoire et l'outil privilégié d'accompagnement technique des collectivités souhaitant bénéficier de la reconnaissance offerte par Territoires engagés pour la nature. Ainsi une collectivité lauréate de l'appel à projet Trame verte et bleue peut demander à être reconnue Territoire engagé pour la nature.

En savoir plus, consultez la plateforme biodiversité Grand Est

<https://biodiversite.grandest.fr/>